



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-HAM
AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
CI-DESSUS MENTIONNÉE

AVIS PUBLIC

Est donné par les présentes par le soussigné, Emrick Couture-Picard directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de ladite Municipalité que les membres du conseil, lors d'une session régulière qui sera tenue à Notre-Dame-De-Ham, le lundi 7 mars 2022 à 19h30 à la salle municipale.

STATUERONT sur les demandes de dérogation mineure suivantes :

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demanderesse souhaite régulariser l'implantation du garage détaché existant qui est implanté à une distance de 7,31 mètres de la limite avant de terrain. La norme exige une distance minimale de 7,5 mètres entre le garage détaché et la limite avant de propriété

Cette demande est localisée au 87, rue Principale, sur le lot 6 206 592, zone I3.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE :

La demanderesse souhaite transformer son ancienne résidence en bâtiment accessoire de type remise. Pour ce faire elle demande de permettre qu'une remise se retrouve en cour avant ainsi que de permettre une remise plus grande que ce que la norme prévoit.

Cette demande est localisée au 79, 2^e Rang Sud, sur le lot 6 206 581, Zone AF3

Une période de consultation écrite aura lieu du 17 février 2022 au 4 mars 2022. Toute personne intéressée pourra se faire entendre par le Conseil par écrit, en transmettant soit par courriel, au « info@notre-dame-de-ham.ca », ou soit par la poste au 25, rue de l'Église, Notre-Dame-De-Ham, Québec, G0P 1C0, ses commentaires relativement aux demandes. Les commentaires devront être reçus au plus tard le 4 mars 2022 à 13 h 00 et ils seront transmis aux membres du Conseil lors de la séance ordinaire du 4 mars 2022.

Donné à Notre-Dame-De-Ham, ce 17^e jour du mois de février 2022.

Le directeur-général et secrétaire-trésorier par intérim

Emrick Couture-Picard

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Emrick Couture-Picard, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim de la municipalité de Notre-Dame-De-Ham et résidant à Ham-Nord certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant deux copies, aux endroits désignés par le conseil entre 10 h et 17 h, le 17^e jour du mois de février 2022.

EN FOI DE QUOI je donne ce certificat, ce 17^e jour du mois de février deux mille vingt-deux.

Signé...